

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL
REUNION DU 27 MAI 2024
DESIGNATION DE NOUVEAUX MEMBRES POUR LA CAO ET LA CDSP

N° de Délibération : 2024-14

Réunis le 27 mai 2024 en visio conférence à 9h00 sous la présidence de Madame Malika CHERRIERE,

Sont présents avec voix délibérative : Mesdames Julie BARENTON GUILLAS, Malika CHERRIERE, Amandine D'OLEON, Sophie DE GIBON, Christine EVEN, Audrey GADENNE, Patricia GADY DUQUESNE, Sophie GAUGAIN, Angélique PERINI, Emmanuelle TREMEL et Monsieur Antoine CASINI, Xavier CHARLES et David FONTAINE.

Sont excusés : Madame Florence MAZIER et Messieurs Fabien ACHARD DE LELUARDIERE et Patrick JEANNENEZ.

Nombre de membres en exercice	16
Nombre de membres présents	13
Nombre de pouvoirs	0
Nombre de votants	13

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la délibération du comité syndical n° 2021-13 du 30 Aout 2021 constituant la Commission d'Appel d'Offre de Normandie Equine Vallée,

VU la délibération du comité syndical n° 2023-20 du 20 septembre 2023 relative à la création de la Commission de Délégation de Service Public,

VU la délibération de la commission permanente du conseil départementale n°52 du 19 février 2024 actant du remplacement de Monsieur Emmanuel PORCQ en qualité de membre du comité syndical de Normandie Equine Vallée,

VU la délibération de la commission permanente du conseil régional (CP D 24-04-164) du 15 avril 2024 actant du remplacement de Monsieur Serge TOUGARD en qualité de membre du comité syndical de Normandie Equine Vallée,

Le comité syndical de Normandie Équine Vallée,

Après avoir pris connaissance du rapport de Mme la Présidente,

Après avoir constaté que les conditions du quorum étaient remplies,

Après en avoir délibéré,

ACTE du remplacement de Monsieur Serge TOUGARD par Monsieur Fabien ACHARD DE LELUARDIERE et de Monsieur Emmanuel PORCQ par Mme Amandine D'OLEON,

DECIDE à l'unanimité de remplacer Monsieur Serge TOUGARD par Mme Sophie DE GIBON en qualité de membre titulaire de la Commission d'Appel d'Offre et de la Commission de Délégation de Service Public,

DECIDE à l'unanimité de désigner Mme Emmanuelle TREMEL membre suppléante de la Commission d'Appel d'Offre et de la Commission de Délégation de Service Public, en remplacement de Mme Sophie DE GIBON.

DONNE pouvoir à Mme la Présidente pour engager tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette délibération.

La Présidente du syndicat mixte
Malika CHERRIERE